

Madame, Monsieur,

Cette année le chant choral quitte son statut de « club » pour devenir un **enseignement facultatif**. Il s'adresse aux élèves qui souhaitent chanter et s'engager dans un projet choral et réuni des élèves de la sixième à la troisième. **Aucun prérequis autre que la motivation n'est demandé.**

Ce nouvel enseignement facultatif de chant choral **sera valorisé au diplôme national du brevet** et pourra faire gagner des points au même titre que tous les enseignements facultatifs.

Dans sa dimension artistique il permet à l'enfant de développer et de mettre sa sensibilité personnelle au service d'une production musicale collective, il participe au développement de la créativité de l'élève et lui permet de découvrir les métiers du spectacle vivant par la rencontre de professionnels.

Les cours auront lieu au collège Elisabeth de Nassau le **jeudi de 12h35 à 13h25** en salle 12.

Le projet cette année est basé sur des chants comportant des onomatopées. Une répétition avec les collèges du séquanais est prévue début Avril, le concert final à Charleville à la salle Arena début Juin.